

IDENTIFICATION

102

Identifiant

7832-86-7448

Adresse

48, avenue du Golf

Dénomination

Novembre 2003

DONNÉES HISTORIQUES

Construction

- Date ou période de construction : vers 1910
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Inconnu

Présentation sommaire

La résidence située au 48, avenue du Golf aurait été bâtie vers 1910 comme la majorité des maisons de cette avenue. Elle ne figure pas sur le plan d'assurance-incendie de 1923, car le plan ne représente pas cette section de l'avenue. La propriété s'inscrit dans le courant de l'architecture Arts and Crafts en ce qui a trait au choix des matériaux et à la composition des élévations. La demeure se compose d'un corps de logis de plan rectangulaire à un étage et demi, d'une toiture à deux versants droits, d'une galerie disposée en façade et protégée par le demi-étage en encorbellement et de trois imposantes lucarnes qui percent la pente avant de la toiture.

Principales modifications

- La porte et plusieurs fenêtres, dont celles des lucarnes;
- Des bardeaux d'asphalte remplacent le recouvrement d'origine en bardeau de cèdre.

DONNÉES ARCHITECTURALES

Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Maison unifamiliale
- Typologie constructive apparente : Charpente claire
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Shingle style

Paysage

- Environnement immédiat : La section de l'avenue du Golf faisant face au terrain de golf possède un cadre paysager remarquable avec de grands arbres matures.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre d'un grand terrain.

Architecture

- La demeure est caractéristique de l'architecture Shingle style notamment par son parement de bardeaux de cèdre et par sa toiture débordante percée d'une grande lucarne polygonale.

État physique

- Bon état : le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Supérieure
- Intérêt d'art et d'architecture : Il s'agit d'un excellent exemple de propriété qui puise au répertoire de l'architecture Shingle style à Pointe-Claire et parmi les mieux conservés.
- Authenticité : La résidence conserve ses caractéristiques formelles essentielles.
- Qualité d'insertion dans son environnement bâti ou paysager : La demeure s'intègre harmonieusement à son cadre végétal et contribue à définir l'image distinctive de l'avenue du Golf avec son architecture pittoresque.

Recommandations de mise en valeur

À conserver :

- La volumétrie générale, la forme du toit et celle des lucarnes;
- Le lambris de bardeaux de cèdre qui recouvre les murs, le garde-corps fermé de la galerie et les joues des lucarnes;
- Les baies latérales de la porte;
- Les grandes baies à carreaux qui subsistent sur la façade;
- Les chambranles autour des ouvertures;
- Les piliers doubles de la galerie.

À corriger :

- Remplacer le bardeau d'asphalte actuel de la toiture par du bardeau de cèdre;
- Remplacer les fenêtres récentes par des modèles traditionnels en bois plus près des fenêtres d'origine qui subsistent.

SOURCES DOCUMENTAIRES**Documents consultés**

- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004